

Projet collaboratif du CREA

Thème

Les relations économiques de la Chine avec la République du Congo

Par

Jean-Christophe Boungou Bazika

**Centre d'Études et de Recherche sur les Analyses
et Politiques Économiques (CERAPE)**

BP 15397, Brazzaville Congo

Tel (242) 522 93 12

E-mail : boungoubazik@yahoo.fr

Cerape_congo@yahoo.fr

Brazzaville, février 2008

I. Introduction

Revue de la coopération entre la Chine et le Congo

La coopération économique entre le Congo et la Chine est une coopération ancienne. Elle commence en 1964 avec le gouvernement de Massamba Debat. Pendant cette période, un certain nombre de réalisations dans le domaine économique et social avaient été faites et ont eu un impact significatif sur l'économie congolaise. En effet, la Chine avait apporté son aide dans la construction d'une industrie textile en implantant à Brazzaville la première usine textile du pays, l'usine de Kinsoundi dans le cadre de la stratégie d'import-substitution. Cette expérience marquait pour la première fois le passage d'une économie basée sur l'agriculture à une économie s'appuyant sur la transformation industrielle. Dans le secteur commercial, la Chine a subventionné la mise en place de l'Office National du Commerce (OFNACOM). Cet office avait instauré dans les principales villes du pays, Brazzaville et Pointe-Noire, des magasins où étaient vendus des produits manufacturés à bas prix en provenance de la Chine.

Dans le secteur social, la coopération sino-congolaise se manifestait par la construction de centres de soins, l'envoi de médecins chinois et d'enseignants dans les lycées et l'université.

Au niveau des infrastructures, la Chine a contribué à la construction du stade de football où se sont déroulés en 1965 les premiers jeux africains d'athlétisme et dans les années 1980 à la construction du palais du parlement. De même, elle est intervenue dans la construction du barrage électrique de Moukoulou dans le département de la Bouenza. Ce barrage a permis l'approvisionnement en l'électricité des villes du sud et principalement de la capitale économique Pointe-Noire et en partie de la ville de Brazzaville.

Dans les années 2000, cette coopération a beaucoup évolué. En effet, on constate l'arrivée d'un nouvel acteur, celle des entreprises chinoises du secteur privé, alors que dans les années 60 à 80, les interventions étaient le fait de l'Etat chinois. Cette tendance correspond aux transformations internes que la Chine a enregistrées dans les années 70, transformations caractérisées par une entrée massive de capitaux étrangers et le développement de formes mixtes d'investissements publics et privés avec la contribution de grandes firmes multinationales. Cette évolution est aussi marquée par la diversification des investissements chinois. En effet, la Chine intervient dans la construction de bâtiments, de routes, les télécommunications, l'industrie du pétrole, du bois, le commerce. Des petits commerçants chinois tendent de plus en plus à s'implanter dans les quartiers populaires et écouler des produits importés de Chine.

La Chine vient chercher au Congo les matières premières (pétrole, bois) nécessaires à sa croissance. En contrepartie, elle y apporte ses financements liés et ses hommes, en grand nombre. Sa gamme de financements va des accords de troc aux montages financiers les plus sophistiqués en s'appuyant sur des financements concessionnels. Dans l'exemple du Congo, l'élément don de ses financements atteint 16% (Ministère du plan, 1995-2005). Ces dernières années, la Chine a marqué son entrée au Congo avec le lancement du chantier hydroélectrique d'Imboulou (392 millions de \$), suivi en 2006 des lignes THT attenantes (702 millions de \$). Les autres actions en cours sont moins significatives, avec certes la réalisation de logements sociaux, mais aussi la reprise de la cimenterie de Loutété devenue SONOCO depuis 2005, la construction de l'aérogare de Pointe Noire, ou l'arrivée massive du petit commerce chinois. Au total, plusieurs entreprises chinoises sont en activité, ayant bénéficié d'appels d'offres fermés à la concurrence (Sauvageot, 2007).

Le budget d'investissement 2007, en projet, prévoit d'ores et déjà 200 millions de \$ au titre des acomptes réservés aux contrats chinois. Près de 1,4 milliards de \$ de contrats sont ainsi concernés, dont 1 041 km de routes et un nouveau terminal à l'aéroport de Brazzaville. Une deuxième vague, moins forte, devrait épuiser en 2008 les financements bonifiés disponibles. Ces derniers ont en effet un coût élevé, même pour la Chine.

Selon la Mission Française de coopération, les excédents budgétaires du Congo relativisent toutefois l'impact. Sur appels d'offres « ouverts » que le budget d'investissement autorisera pour plus de 600 millions de \$, les chances des entreprises non-chinoises pour décrocher des contrats restent intactes. De récents succès (2ème piste de l'aéroport de Brazzaville, travaux d'électrification dans le Nord) indiquent d'ailleurs une remarquable résistance de ces entreprises, partenaires du Congo bien avant le retour en force de la Chine (Sauvageot, 2007).

La coopération actuelle a comme point de départ la visite du Président Sassou Nguesso en Chine en 2000. Elle a permis de passer entre les deux pays un accord sur la promotion et la protection des investissements. C'est grâce à cet accord que les commerçants chinois ont été autorisés à ouvrir leurs boutiques dans le pays. Une deuxième visite s'est effectuée en 2005. L'objectif de la coopération entre le Congo et la Chine est de bâtir un partenariat stratégique. Les domaines dans lesquels porte la coopération sont les infrastructures et le secteur social.

Dans un contexte où l'économie congolaise est peu diversifiée, dépendante des importations de produits manufacturés et de l'industrie pétrolière, caractérisée par un taux d'ouverture limité s'élevant à 32% (hors pétrole), une main d'œuvre peu qualifiée, la croissance des échanges et des investissements chinois mérite d'être analysée en profondeur afin de voir si le Congo est perdant ou gagnant.

Ainsi, les objectifs de cette recherche sont les suivants :

L'objectif général est d'évaluer les relations entre la Chine et le Congo dans une perspective d'identifier les gains ou les pertes de l'économie congolaise.

Trois objectifs spécifiques se rattachent à l'objectif global. Le premier est d'évaluer la part des investissements chinois dans l'économie du Congo; le second est de mesurer la part des importations provenant de la Chine et des exportations en direction de la Chine dans le commerce extérieur du Congo; le troisième est de voir comment se répartit l'aide publique au développement de la Chine au Congo.

Revue de la littérature

L'analyse des investissements chinois doit être réalisée en tenant compte de l'internationalisation de l'économie du fait des IDE.

La littérature montre que la Chine a un impact sur les économies africaines sur au moins trois aspects : les échanges, les IDE et les conséquences sur la diversification des économies africaines.

Les échanges

Les taux de croissance élevés de la Chine sont à la base de la forte demande en produits de base de ce pays en provenance de l'Afrique. Selon Golstein, Pinaud et Chen (2006) rapportant les données d'une étude faite par Kennan et Stevens (2005), sept catégories d'importations intéressant les exportateurs africains principalement de produits primaires ont connu une augmentation à un rythme 1,5 fois plus important que les la moyenne des importations chinoises pendant la période 1998-2003. Ce sont les produits d'alimentation animale pour le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Nigeria, le Soudan, la Tanzanie; le cobalt pour l'Afrique du Sud et la République Démocratique du Congo; le Cuivre pour la Zambie et l'Afrique du Sud; l'alumine pour la Guinée; les métaux ferreux pour la Mauritanie, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe; les produits chimiques pour le Niger.

On peut observer que la progression des importations de produits de base sur le marché mondial est inférieure à celle des importations de ces mêmes produits par la Chine et l'Inde.

Un autre élément important se rattachant aux échanges est constitué par les prix. La littérature montre que les interventions des géants asiatiques sur le marché mondial influence les cours de ces produits. Deux tendances sont observées : la hausse d'une part mais aussi la volatilité des cours d'autre part.

Le prix de quatre produits de base, pétrole brut, minerais métalliques, bois et pierres précieuses ont connu depuis 2001, une augmentation. Celui du coton a enregistré une chute brutale en 2004. Le cours du pétrole connaît une augmentation régulière de 18,7% pendant la période 2000-2004. Celui du cuivre suit la même tendance et s'accroît de 53% avec de fortes fluctuations.

S'agissant des fluctuations, elles se sont accentuées pendant la période considérée marquant ainsi une forte volatilité des cours des matières premières exportées par les pays africains. Selon Goldstein et al (2005), la volatilité a augmenté pour tous les produits sauf pour le cuivre. Il est difficile de discerner l'influence relative des différents facteurs dans ces fluctuations. Mais, il est possible que cette situation soit en partie

imputable à la Chine et l'Inde considérées comme des producteurs versatiles, qui exportent lorsque les cours sont attractifs et stockent les produits quand les cours tendent à la baisse.

Les IDE

Les investissements directs étrangers représentent un autre volet de la coopération chinoise en Afrique. Cette forme est récente car c'est depuis le début des années 2000 que l'on constate un afflux important des investissements chinois opérés par les firmes de ce pays dans le domaine de la construction des bâtiments, des infrastructures, de l'industrie, du commerce, etc. La part des IDE implantés en Afrique enregistre un net accroissement, ce qui est positif (CEA, 2007).

Les conséquences économiques et sociales sur l'Afrique

La littérature souligne une série de conséquences économiques, sociales et environnementales qu'entraînent les investissements chinois en Afrique.

Ainsi, selon un expert de la Mission française de coopération au Congo, la Chine a quitté son domaine réservé, celui de la coopération discrète, et s'aventure dans l'économie de marché. La question est de savoir si elle saura se plier à ses règles. Il est significatif que son action soit parfois critiquée sous l'angle environnemental (pêche, forêts), sous l'angle social (droit du travail, emploi de nationaux), sous l'angle technique (délais d'exécution, qualité) et sous l'angle fiscal (gages en nature, exonérations) (Sauvageot, 2007).

On peut souligner deux tendances dans la littérature qui analyse l'incidence de la Chine sur les économies africaines.

Une première tendance est celle qui estime positives les relations économiques de la Chine avec l'Afrique (Benno Ndulu, 2007; CEA, 2007; Kaplinsky, 2007). Selon ses auteurs, les pays africains ont l'opportunité de diversifier leurs échanges et sources de financement longtemps dominés par les pays de l'Union Européenne. La demande chinoise pousse à la hausse le cours des matières premières sur le marché mondial et cela est positif pour l'Afrique (Chaponnière 2006). En outre, les financements de la Chine interviennent dans les secteurs générateurs de la croissance comme les infrastructures longtemps négligés au profit des secteurs sociaux. La part des IDE destinés à l'Afrique s'est accrue grâce aux relations économiques avec la Chine.

La deuxième tendance estime plutôt que ces relations sont négatives et que l'influence chinoise risque d'aggraver la dépendance de l'Afrique dans la spécialisation régressive, celle limitée au rôle de pourvoyeur de matières premières et donc de contrecarrer les efforts de diversification engagés par certains pays (Goldstein et al, 2006; Van der Walt et Schmidt, 2006; Sauvageot, 2007; Kaplinsky, 2007). Les industries de transformation comme le textile en Afrique australe (Lesotho, Kenya, Afrique du sud, etc.) risquent de souffrir de la concurrence des produits chinois bon marché. De même, la dette pourrait connaître un accroissement alors qu'une partie de celle-ci a été supprimée. Enfin, le respect du droit social et de l'environnement risque d'être compromis par des entreprises chinoises beaucoup astreintes à la rentabilité et peu soucieuses de droits et obligations mis en place par le dispositif légal.

De ce qui précède, deux questions principales émergent :

- Quelle est la part des flux des échanges et des investissements de la Chine dans l'économie congolaise ?
- Quels sont les avantages et les inconvénients de la coopération chinoise et quelle stratégie mettre en œuvre pour minimiser les contraintes et maximiser les avantages ?

La méthodologie pour répondre à cette problématique sera basée sur les estimations de la part des investissements, des flux de capitaux et du commerce dans les valeurs sectorielles et agrégées de ces différents aspects de l'économie congolaise. Elle sera aussi basée sur des entretiens avec les responsables des services de la planification et de la coopération, les syndicats et organisations professionnelles afin de recueillir leur opinion sur la coopération chinoise, ses contraintes, les avantages et les inconvénients qu'elle apporte à l'économie congolaise.

La structure de la présente étude comprend en plus de l'introduction trois sections : la section II traite des investissements, la section III du commerce extérieur et la section IV de l'aide.

II. Les investissements

Les investissements de la Chine au Congo prennent essentiellement deux formes, les emprunts d'État et l'aide. L'exécution des travaux sont le fait des entreprises chinoises dont la tendance est d'importer de Chine les matières premières et les intrants nécessaires à l'exécution des projets et aussi une grande partie de la main d'œuvre. On observe que les travailleurs qualifiés sont principalement des chinois et la main d'oeuvre locale est surtout constituée de travailleurs non qualifiés et souvent mal rémunérés. Pendant la période allant de 1995 à 2005, les investissements de la Chine au Congo s'élèvent à 114,6 millions \$. Ce montant exclut les investissements réalisés sous la forme de l'aide qui seront examinées au point 4.

**Tableau 1. Structure des investissements chinois au Congo de 1995 à 2005
(en millions de dollars)**

Secteur	Montant	Pourcentage
Énergie	68,0	59,32
Bâtiment et travaux publics	20,9	18,28
Santé	11,5	10,07
Industrie	6,0	5,26
Télécommunications	4,8	4,21
Éducation	1,4	1,22
Agriculture	0,06	0,06
Divers	1,8	1,58
TOTAL	114,6	100,00

Source : Auteur à partir des données du Ministère du Plan.

Le secteur de l'énergie en particulier l'énergie électrique représente le principal secteur où se concentrent les investissements de la Chine. Les données du tableau précédent

montrent que les investissements chinois au Congo se concentrent dans ce secteur et s'élèvent à 68,01 millions de \$, soit 59,32% du total des financements de la Chine. On peut aussi affirmer que la Chine est le pays qui intervient le plus en considération du montant des investissements orientés vers ce secteur.

Après le secteur de l'énergie, loin derrière se trouve le secteur du bâtiment et des travaux publics. Ce secteur concentre 15% des investissements chinois. Ils portent essentiellement sur le projet de réhabilitation du stade de football Alphonse Massamba Débat situé à Brazzaville. C'est le stade qui a abrité les premiers jeux africains de 1965 et qui a été construit à l'époque grâce à la coopération chinoise. A partir de 1996, ce stade a commencé à être réhabilité. Les travaux ont été suspendus pendant la guerre de 1997 et ont repris en 2001 lorsque la paix sociale a été instaurée dans le pays.

Enfin, on peut observer après le secteur du bâtiment, la part occupée par l'industrie qui s'élève à 11% des investissements de la Chine au Congo. Ce montant représente les investissements réalisés dans l'entreprise qui produit du ciment et qui est implantée à Loutété. Cette entreprise avant la guerre était gérée par une firme multinationale norvégienne. La gestion étant contestée par l'Etat congolais, le contrat a été rompu et après la guerre, les chinois intéressés par le projet ont repris celui-ci.

S'agissant du poids de la Chine dans les investissements publics opérés dans les divers secteurs, on peut constater que ce poids est relativement important dans les télécommunications, l'industrie et l'énergie (cf. tableau 2).

Tableau 2. Poids de la Chine dans les investissements publics de 2000 à 2005
(en millions de \$)

	Investissements de la Chine au Congo	Total des Investissements publics	% de la Chine
Énergie	38	179	21,17
Travaux publics	21	424	4,95
Santé	10	96	10,38
Industrie	4	7	54,88
Télécommunications	4	6	66,16
Éducation	1,4	28	5,03
agriculture	0,06	39	0,15

Source : auteur à partir des données du Ministère du Plan

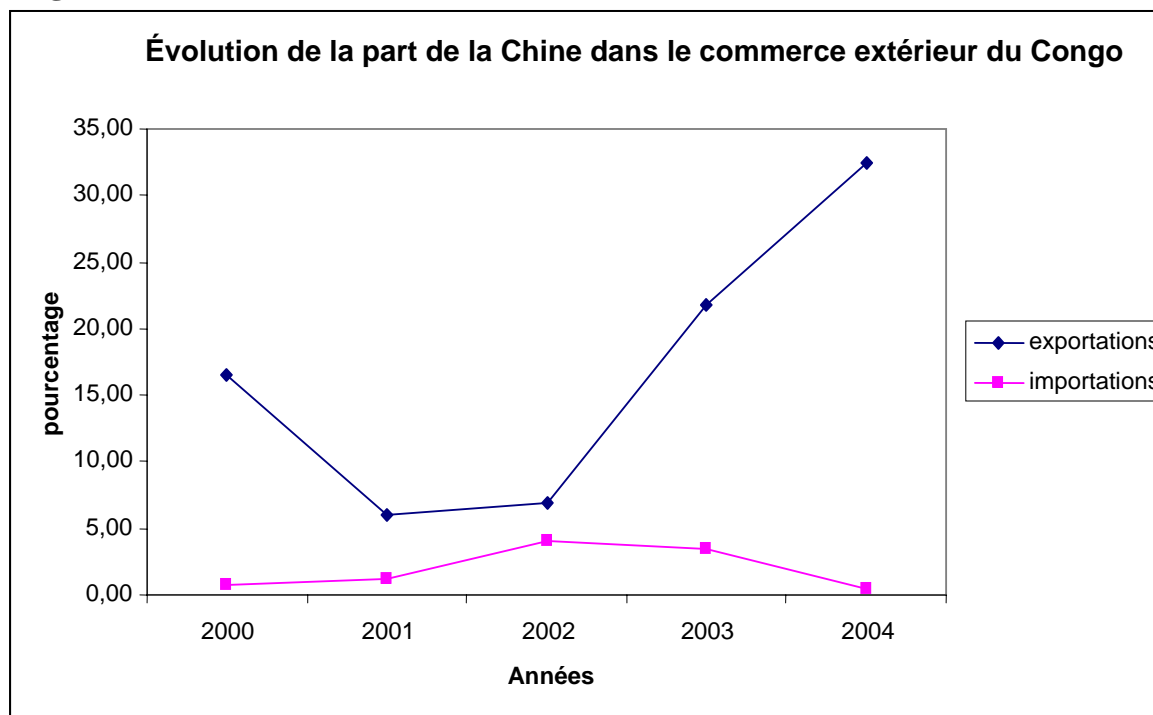
III. Le commerce

Le commerce entre la Chine et le Congo a une longue histoire qui suit l'évolution de la coopération entre les deux pays débutée en 1963. Les échanges sont donc anciens. Cependant à partir des années 2000, les échanges ont connu une importante évolution, notamment les exportations du Congo en direction de la Chine.

Les années 2003-2004 ont connu un véritable boom des exportations du Congo en direction de la Chine. La part de ce pays a enregistré un accroissement vertigineux alors

que la part de la Chine dans les importations a connu une évolution nettement plus lente comme le montre le graphique 1.

Graphique 1. Évolution de la part de la Chine dans les importations et exportations congolaises.



Source : auteur à partir des données du CNSEE

3.1. Les exportations

3.1.1. Évolution de la part des exportations du Congo vers la Chine

Les données du graphique 1 montrent que les exportations du Congo vers la Chine ont enregistré pendant la période 2000-2004 un accroissement vertigineux. En effet, ces exportations sont passées de 178 millions à 483 millions de \$, soit un accroissement de 171,3%. Cette augmentation confirme les énormes besoins en matières premières que manifeste l'économie chinoise et qui justifient une telle demande. En 2004, 32,44% des exportations du Congo ont été destinées à la Chine alors qu'en 2000, celles-ci s'élevaient seulement à 16,56%. C'est une configuration nouvelle dans l'orientation géographique du commerce extérieur du Congo dont les exportations de pétrole ont été pendant ces cinq dernières années principalement orientées vers Taiwan, son plus grand client.

**Tableau 3. Évolution des exportations du Congo vers la Chine de 2000 à 2004
(en millions de dollars)**

	2000	2001	2002	2003	2004
Exportations vers la Chine	178	114	234	434	483
Total des exportations	1075	1928	3359	1991	1489
% des X vers la Chine	16,56	5,94	6,97	21,80	32,44

Source : auteur sur la base des données du CNSEE

3.1.2. Structure des exportations du Congo vers la Chine

Les principales exportations du Congo à destination de la Chine en 2004 ont été constituées de pétrole et de bois. Ces deux produits ont été exportés à l'état brut. Ces deux types de produits se répartissent comme suit. Le pétrole a occupé 86,36% et les divers types de bois (Okoumé, sappeli, etc), 13,50%.

**Tableau 4. Structure des principales exportations du Congo vers la Chine en 2004
(en millions de dollars)**

Désignation	Volume (tonnes)	Valeur	Valeur en %
Pétrole	1 830 803	410,984	86,36
Bois	186 898	64,258	13,5
Contreplaqué	313	0,634	0,14
Total	2 015 130	475,876	100

Source : auteur sur la base des données de la DGD et BEAC

3.2. Les importations

3.2.1. Évolution de la part des importations provenant de la Chine

Les importations sont marquées pendant la période sous revue par une légère augmentation. Cependant de façon générale, elles sont restées peu élevées et dans le total des importations congolaises, la part de celles provenant de la Chine est assez marginale. En 2004, cette part s'élève à 0,48 %, ce qui est bien modeste en comparaison des exportations.

**Tableau 4. Évolution des importations du Congo en provenance de la Chine
(en millions de dollars)**

	2000	2001	2002	2003	2004
Importations provenant de Chine	6	10	36	26	2
Total des importations	739	827	893	782	517
% des M de la chine	0,79	1,20	4,04	3,38	0,48

Source : auteur à partir des données du CNSEE

3.2.2. Structure des importations en provenance de la Chine

Les importations du Congo en provenance de la Chine sont essentiellement constituées de biens manufacturés et de denrées alimentaires. Quatre types de biens y dominent. Ce sont le riz, le tabac, le ciment et les matériaux de construction.

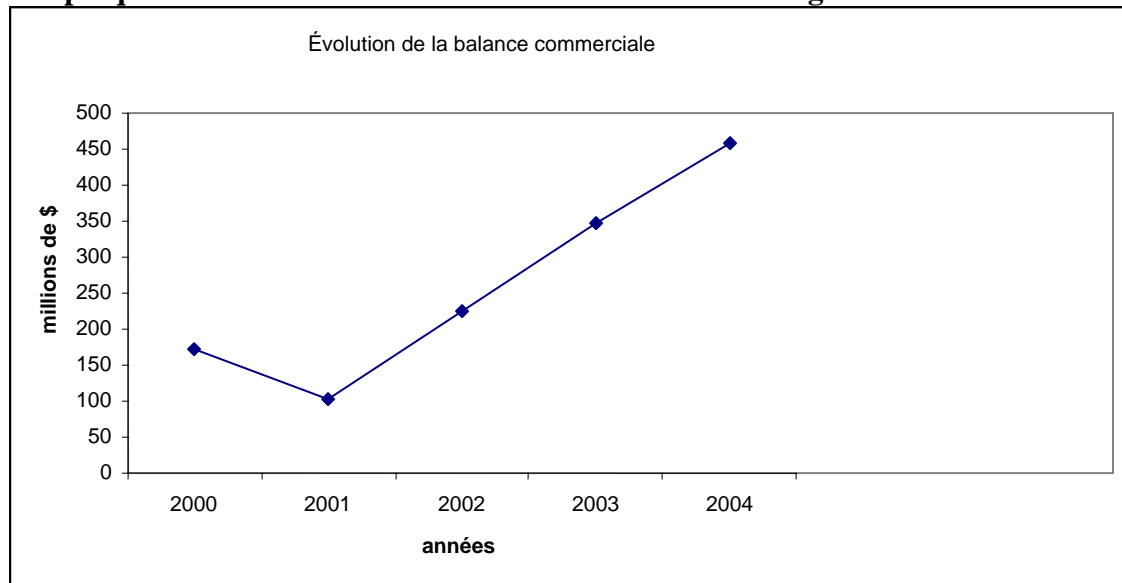
Tableau 5. Structure des principales importations provenant de la Chine en 2003

Désignation	Volume (en tonne)	Valeur (en millions de dollars)
Matériaux de construction	70 789 668	5,3
Produits alimentaires	4 738 073	3,7
Produits pharmaceutiques	476 027	1,7
Produits textiles	915 653	1,1

Source : auteur à partir des données du Ministère du Plan.

On peut observer sur le graphique 2 que la balance commerciale est positive. Le Congo réalise un solde commercial excédentaire avec la Chine. En plus, l'excédent commercial tend nettement vers un accroissement pendant la période à cause de la forte expansion des exportations d'une part et la stagnation des importations du Congo en provenance de la Chine d'autre part. Le marché congolais avec ses 3,5 millions d'habitants est de petite taille pour un grand exportateur comme la Chine.

Graphique 2. Évolution de la balance commerciale du Congo avec la Chine



Les relations commerciales du Congo avec la Chine ont un impact positif parce qu'elles permettent de diversifier les partenaires commerciaux dans un contexte où les échanges ont été depuis l'indépendance de 1960 polarisés par les pays de l'Union européenne dans le domaine des importations et par les USA dans le domaine des exportations (de pétrole). Si dans le domaine des exportations, on observe une évolution rapide avec un accroissement de la part destinée à la Chine, dans celui des importations, l'évolution est

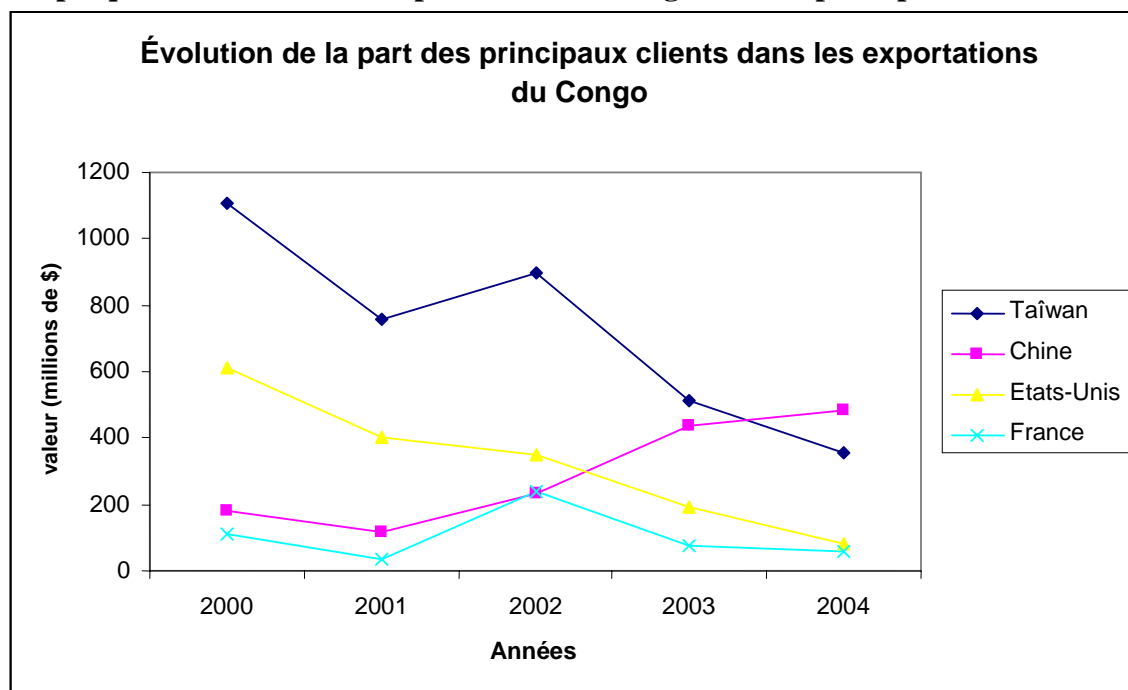
faible et l'impact demeure encore marginal, dénotant ainsi le rôle dominant que continuent de jouer les pays de l'Union Européenne (notamment la France) en tant que principaux fournisseurs du Congo en produits alimentaires, chimiques et mécaniques. Plus de 50% de ces produits sont importés de cette région.

3.2.3. Évolution des échanges avec les partenaires traditionnels

3.2.3.1. Les exportations

L'évolution des exportations montre clairement une remontée spectaculaire de la Chine qui occupait la troisième place dans les exportations congolaises en 2000 et qui prend la première place en 2004, détrônant ainsi la position traditionnelle de premier client du Congo détenue par Taiwan. Si la tendance est à la baisse des exportations vers les partenaires traditionnels du Congo (Taiwan, États-unis, France), à l'inverse, la Chine accroît son poids dans les exportations congolaises et est le seul pays à connaître cette tendance haussière. L'explication est la forte augmentation des exportations du pétrole en direction de la Chine à partir de l'année 2001.

Graphique 3. Évolution des exportations du Congo vers ses principaux clients



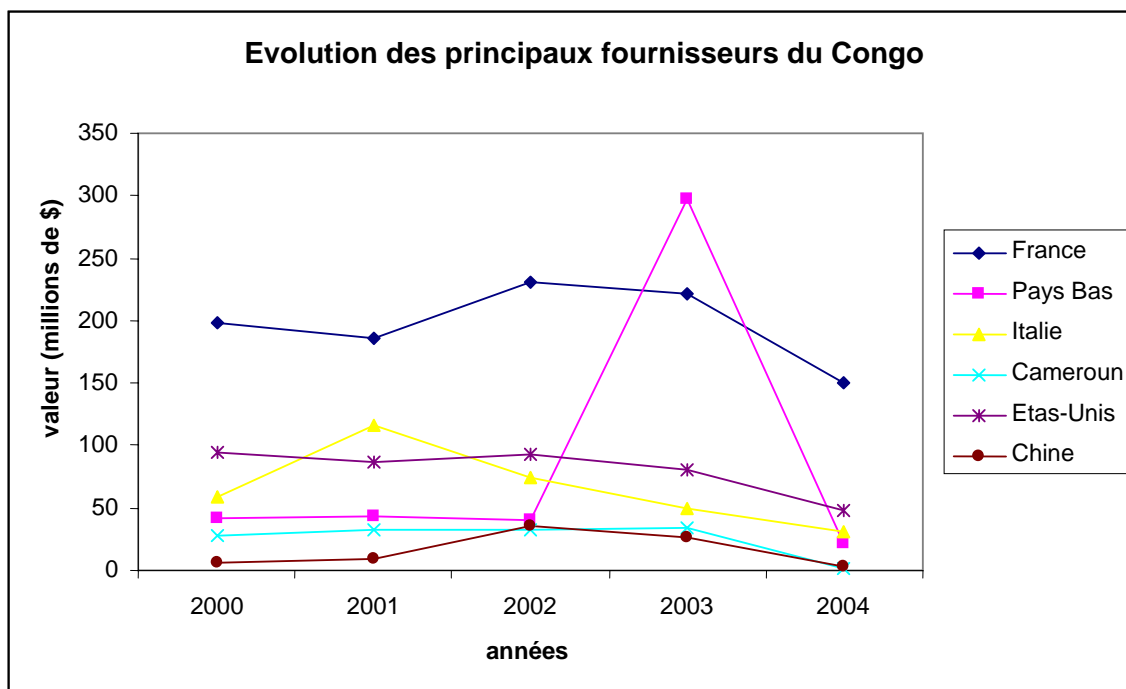
3.2.3.2. Les importations

Les importations du Congo n'ont pas connu des bouleversements comme les exportations. Ce sont les mêmes tendances qui se présentent à savoir, la France le principal partenaire traditionnel continue à détenir une position dominante en tant que fournisseur du Congo, les États-unis occupent la deuxième position, mais loin de celle de la France. Quand à la Chine, sa part a connu un léger accroissement de 2001 à 2003 et par

la suite a enregistré une baisse. De façon générale, les importations de la Chine demeurent marginales.

Ainsi, si l'impact dans le domaine des exportations du Congo est important et entraîne une modification de la structure géographique des exportations congolaises en faveur de la Chine, cet impact est au contraire faible voir nul en ce qui concerne l'orientation géographique des importations du Congo. Les partenaires traditionnels conservent leur position antérieure et le poids de la Chine est très faible.

Graphique 4. Évolution des importations du Congo en provenance de ses principaux fournisseurs



IV. Flux des capitaux et l'aide chinoise

Il est intéressant d'avoir un aperçu des flux des capitaux et de la part de l'aide publique dans ces flux.

Les flux de capitaux provenant de la Chine prennent trois formes : les dons, les emprunts et les capitaux du secteur privé. Les deux premières formes sont le fait de l'État chinois et la troisième est directement liée aux entreprises chinoises du secteur privé.

**Tableau 6. Les différents flux de capitaux en provenance de la Chine (1995-2005)
(en millions de dollars)**

Année	Dons	Emprunt	Secteur privé	TOTAL
1995		3,6		3,6
1997		1,7		1,7
1998	1,9	1,7		3,7
1999	4,8	19,4		24,2
2000	5,6	4,9		10,5
2002	6,1	63,4		69,4
2003	4,4	1,6		6,1
2004	0	12,2		12,2
2005	0	0	6,0	6,0
TOTAL	22,9	108,6	6,0	137,5

Source : auteur à partir des données du Ministère du Plan.

Le tableau suivant montre clairement que les emprunts d'Etat représentent la principale forme sous laquelle sont placés les capitaux chinois au Congo. Les emprunts s'élèvent à 78,9% du total des capitaux investis par la Chine au Congo, puis très loin derrière se situent les dons avec 16,6% et viennent ensuite les investissements privés avec 4,3%. Il importe de souligner que les investissements privés sont une forme très récente puisque leur entrée date de 2005 seulement alors que les autres formes sont anciennes.

Tableau 7. Répartition des flux de capitaux selon leur nature

Nature	Montant (en millions de dollars)	Pourcentage
Emprunts	108,612	78,98%
Dons	22,872	16,63%
Secteur privé	6,028	4,38%
Total	137,512	100,00%

Source : auteur à partir des données du Ministère du Plan.

L'aide chinoise est orientée surtout dans le secteur de la santé, de l'hydraulique et de l'éducation. Elle permet à la Chine d'en tirer des bénéfices politiques et économiques. Sur le plan politique, l'aide contribue à lier davantage le gouvernement à la Chine présentée comme un pays « ami ». Sur le plan économique, cette aide sert à la Chine du fait des relations étroites avec les Pouvoirs publics pour gagner des marchés publics qu'elle est d'ailleurs prête à pré-financer elle-même et à se faire rembourser les crédits débloqués sur la base des taux d'intérêt bas (concessionnels). Par ailleurs, ces marchés publics permettent à la Chine d'écouler ses équipements et ses produits et donc d'offrir des débouchés à ses entreprises publiques et privées. Enfin, la Chine crée à travers ces marchés publics des emplois pour sa main d'œuvre pléthorique et à bas coûts.

C'est pourquoi, les dons chinois prennent une certaine ampleur dans un contexte où le pays a besoin de ressources et les besoins de financement sont importants alors que la dette extérieure réduit les capacités de l'État dans le financement des infrastructures.

S'agissant de l'aspect relatif au dispositif réglementaire, les entretiens avec les syndicats des salariés et des employeurs convergent sur un fait : le non respect par les chinois du code du travail et la tendance à sous payer le travail salarié. Sur le non respect du code, cela se traduit par l'interdiction faite aux travailleurs de créer des syndicats pour défendre leurs intérêts. Les représentants syndicaux ont affirmé qu'ils avaient d'énormes difficultés à contacter les dirigeants des entreprises gérées par les asiatiques (malaisiens, chinois, thaïlandais, etc.). Ceux-ci refusent systématiquement de les recevoir et font pression sur les salariés afin qu'ils ne s'organisent pas en syndicats. Dans le contexte actuel de chômage élevé, les travailleurs acceptent ces conditions pour garantir un revenu même quand celui-ci est faible au lieu de se retrouver dans la rue. Les patrons chinois pour se couvrir de ces pratiques évoquent selon les syndicats les accords passés au niveau gouvernemental.

V. La coopération sino-congolaise est-elle une coopération gagnante/gagnante ?

Pour répondre à cette question, nous avons construit un tableau dans lequel sont identifiés les domaines de la coopération avec la Chine où le Congo est gagnant et ceux où il est perdant. Ces gains et pertes sont difficiles à quantifier parce que cette évaluation nécessite des données précises difficiles à obtenir à l'étape actuelle de la recherche. Les gains sont identifiés lorsque les transactions conduisent à une diversification des produits, des marchés et des sources de financement et à un accroissement des exportations. La diversification des partenaires est une bonne chose pour l'économie congolaise qui souffre de la faiblesse de son système productif, du nombre très réduit des produits exportés (pétrole et bois) et de la concentration géographique de son commerce extérieur. En effet, plus de 50% de ses importations proviennent de l'Union Européenne. Un autre avantage important tiré des investissements de la Chine est le fait que ces investissements se concentrent sur un secteur vital, celui de l'énergie électrique dont le caractère moteur dans l'économie est souvent reconnu. L'économie congolaise est désavantagée par le coût élevé des facteurs, notamment celui de l'électricité. L'offre d'énergie électrique est aujourd'hui inférieure à la demande. Les investissements importants réalisés dans ce secteur devraient dans un futur immédiat contribuer à améliorer nettement l'offre d'énergie électrique et à baisser le coût de ce facteur de production. Enfin, l'aide chinoise portant sur la construction de structures sanitaires contribue à l'amélioration des conditions sociales de la population.

Les pertes sont considérées dans les domaines où le Congo ne tire aucun bénéfice lorsque la coopération ne lui est pas avantageuse. C'est le cas par exemple de la production qui est exportée à l'état brut et limitée à deux produits, ce qui ne permet pas à l'économie congolaise de se diversifier, d'implanter des industries de transformation de matières premières. C'est aussi le cas du capital humain qui ne peut pas se transformer et se renforcer si la plupart des emplois créés sont ceux d'ouvriers sans qualification. Un exemple édifiant est celui de la maintenance. On peut observer que celle-ci est assurée

par les techniciens chinois même quand l'ouvrage a été construit dans les années 80. C'est l'exemple du bâtiment du Palais du Parlement construit en 1984 et dont la maintenance continue plus de 20 ans après à être assurée par une équipe de techniciens chinois. Une politique de coopération axée sur le capital humain aurait exigé que des techniciens congolais soient formés et prennent la relève après un certain temps.

Tableau 8. Structure des gains et pertes du Congo

Domaines	Gagnant	Perdant	Observations
Exportations	Oui		Les exportations se sont accrues
Importations	Oui		Les importations en provenance de la Chine ont un coût bas, ce qui réduit la sortie des capitaux et permet aux pauvres d'avoir accès aux biens manufacturés
Diversification de la production		Oui	La production exportée n'a pas changé. Elle est encore limitée à deux principaux produits, le pétrole et le bois
Diversification des marchés extérieurs	Oui		Jusqu'à une date récente, le marché extérieur était limité à l'Union européenne et aux USA. Avec la Chine, le marché extérieur tend à se diversifier
Diversification des sources de financements	Oui		Les sources de financement des investissements ne sont plus limitées aux pays de l'Union Européenne. L'entrée de la Chine permet de diversifier les sources de financement
Infrastructures	Oui		Les investissements chinois sont concentrés dans le secteur de l'énergie, en particulier l'énergie électrique. Cela est indispensable pour la croissance et le développement de l'économie congolaise
Respect de la réglementation		Oui	Il semble que certaines dispositions réglementaires ne sont pas respectées (droit du travail, règlement de services publics, etc.)
Transfert de technologies		Oui	Le transfert de compétences technologiques n'est pas réalisé. La main d'œuvre qualifiée est importée de Chine. Les emplois créés sont en général peu qualifiés. De même, le partenariat avec les entreprises congolaises n'est pas encouragé.
Secteurs sociaux	Oui		L'aide chinoise a été active dans le domaine de la santé en construisant un nouvel hôpital à Pointe-Noire

Conclusion

La coopération entre les deux pays comporte des aspects positifs et négatifs. Ces aspects doivent être dans la mesure du possible évalués pour en tirer des recommandations pertinentes en terme de politique de coopération. Les relations entre la Chine et le Congo sont des relations anciennes. Elles se sont atténuées pendant les années 70-90 pour se développer à nouveau au début des années 2000, du fait des besoins considérables en matières premières de l'économie chinoise. Ce qui est certain, c'est que le Congo, pays moins développé et confronté à d'énormes problèmes pour assurer sa croissance et son développement a besoin de la coopération chinoise. Mais il revient aux Pouvoirs Publics d'orienter cette coopération dans le sens le plus bénéfique pour l'économie congolaise. Les axes de coopération pourraient s'orienter vers le renforcement des secteurs de l'énergie, des industries de transformation, le transfert de technologies et le respect de la réglementation en vigueur.

Il revient au gouvernement de favoriser une coopération économique qui contribue à améliorer les performances de l'économie, à renforcer le partenariat entre les entreprises chinoises et congolaises en développant la sous-traitance et le transfert de technologie. Il importe également que les investisseurs chinois respectent le dispositif légal. Cela implique que les structures de contrôle des investissements soient opérationnelles. De même, les accords de coopération et contrats signés doivent traduire la nécessité de mener une coopération basée sur les avantages mutuels. Cela implique aussi un État possédant des institutions de qualité et une vision à moyen et long terme de l'économie congolaise en mesure de définir des objectifs, des secteurs clés et une stratégie cohérente de son développement. Ainsi la mise en place d'une coopération sino-congolaise gagnante/gagnante s'inscrit dans une vision globale du développement qui doit se fonder sur la nécessité de diversifier la production et les exportations et d'améliorer les performances de l'économie nationale et le bien-être des ménages.

Bibliographie

- CEA** (2007), Rapport économique sur l'Afrique 2007, Accélérer le développement de l'Afrique par la diversification, Addis Abeba.
- Chaponnière J. B.** (2006), Les échanges entre la Chine et l'Afrique; situation actuelle, perspectives et sources pour l'analyse, STATECO, n° 100, pp.149-162.
- CNSEE**, 2006, Annuaire statistique 2004, Brazzaville.
- Corden W.M.** (1984), Booming Sector and Dutch Disease Economics: survey and consolidation. Oxford Economic Papers, n° 36, pp. 350-380.
- Devarajan S., Jeffrey D., and Sherman R.** (1993), External Shocks, Purchasing Power Parity and the equilibrium Real Exchange Rate, Word Bank Review, vol 7, n° 1, pp.45-63.
- Elbadawi I. A, et Kaltani L** (2007), La macro économie des boums pétroliers, Communication, AERC Senior Policy Seminar, février, Yaoundé.
- Goldstein A, Pinaud N., Reisen H. et Chen X.** (2006), L'essor de la Chine et de l'Inde. Quels enjeux pour l'Afrique ? Études du Centre de Développement, OCDE, Paris.
- Jacquet P.** (2006), Les chemins de la croissance en Afrique, Intervention au colloque de la fondation Respublica: Où va l'Afrique ? Octobre, Paris.
- Kaplinsky** (2007), Asian Drivers and the Challenge to development strategy in SSA : an analytical framework, AERC Asian drivers Workshop, 12-13 February, Mombassa.
- Ndulu B** (2007), Faire face aux défis de la croissance africaine : occasions, contraintes et directions stratégiques, Rapport Banque mondiale.
- Pamu Mulenga E.** (2007), Macroeconomic Implications of high Copper Prices on the Zambian Economy, AERC Senior Policy Seminar, « Managing Commodity Booms in Sub-Saharan Africa », Yaoundé, february.
- Sauvageot J. Ph** (2007), La Chine au Congo, Les publications des Missions économiques, La Lettre d'Afrique Centrale, n° 52, février
- Van der Walt L et Smichdt M.** (2007), Afrique : la Chine, nouvelle puissance impérialiste ? Alternative libertaire, n° 159, février.